

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2021

Date de la convocation : 10 décembre 2021

Le **15 DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-ET-UN** à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire de Val-de-Bonnieure,

Membres présents : MM. BOURABIER Jacques, CASTERA Michel, Mmes CHAILLOUX Aurore, CHOISEL Aurélie, ETIENNE Murielle, GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie, LACROIX Aurélie, MM. LETELLIER Nicolas, ~~LEVEQUE Cédric~~, Mme LITRÉ Arlette, MM. MAZAUD Pascal, MORELLEC Jean-Yves, ~~PIERRE Frédéric~~, Mmes PREVOT Samantha, PRIORET Sandrine, ROULLET Sophie, ~~RUAULT Sabine~~, MM. TASCHER Mathieu. ~~THILL Alain~~

Excusé(s) ayant donné pouvoir : Alain THILL à Pascal MAZAUD

Absent(s) :

Frédéric PIERRE
Cédric LÉVEQUE
Sabine RUAULT

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer Mme Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC est élue secrétaire de séance.

ACHATS DE CONTAINERS AUPRES DE CALITOM

Madame le maire propose au Conseil Municipal l'acquisition de containers noirs et/ou jaunes auprès de CALITOM pour les locataires des bâtiments communaux.

Les équipements resteront la propriété de la commune.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal **autorise** Madame le Maire à faire l'acquisition de containers noirs et/ou jaunes à attribuer à chaque locataire de bâtiment communal.

Rappel des tarifs :

Volume du Bac Noir	Tarif
180 litres	27 € TTC
240 litres	34 € TTC
330 litres	52 € TTC

Volume du Bac jaune	Tarif
240 litres	34 € TTC
330 litres	52 € TTC

16 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE 0 VOIX ABSTENTION

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (1607 heures) (Sujet reporté à une prochaine séance)

....

SOUSCRIPTION A LA MISSION OPTIONNELLE DE L'ATD 16 (Maintenance informatique scolaire)

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de souscrire auprès de l'ATD 16 à une mission optionnelle auprès de l'ATD16 (maintenance informatique scolaire) pour une cotisation annuelle de 600€ (barème fixé pour les communes de 1201 à 1500 habitants).

Vu l'article L 5511-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°43-423-BP 2013 du conseil général de la Charente en date du 21 décembre 2012 proposant la création d'une agence technique départementale,

Vu la délibération n°17-11-01 de l'Assemblée générale Extraordinaire de l'ATD 16 en date du 8 novembre 2017 approuvant modification des statuts de l'agence technique départementale,

Considérant l'intérêt de la collectivité pour la mission « Maintenance du parc informatique dans les écoles » proposée par l'ATD16

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DÉCIDE de souscrire à la mission optionnelle de l'ATD16, incluant notamment :

- L'audit initial du parc informatique de chaque établissement scolaire
- La maintenance du parc en cas de panne (déclaration d'incident par ticket, prise en main à distance et déplacement sur site),
- L'accès à la centrale d'achat matériel scolaire (revente à prix d'achat et installation paramétrage sur site),
- La visite annuelle pour vérification du parc informatique scolaire (comprenant l'entretien des vidéoprojecteurs et des tableaux blancs interactifs).

PRÉCISE que cette mission sera exercée selon les dispositions et conditions énoncées dans les statuts et le règlement intérieur de l'ATD 16, prévoyant un délai de préavis de deux années civiles pleines.

APPROUVE le barème prévisionnel de la cotisation annuelle correspondante.

16 VOIX POUR,

0 VOIX CONTRE

0 VOIX ABSTENTION

FINANCEMENT DE L'INSTITUT DE BEAUTE (sujet reporté à une prochaine séance)

...

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 21h25.

